

## **Réfléchir au développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités à partir d'une initiative sociale: *Parole d'excluEs* – Entrevue avec Patrice Rodriguez**

MANON CHAMBERLAND, UNIVERSITÉ LAVAL  
PATRICE RODRIGUEZ, PAROLE D'EXCLUS

### **RÉSUMÉ**

Depuis déjà plusieurs années, la manière d'appréhender les problèmes sociaux (Seidman & Rappaport, 1986) et d'offrir un soutien aux personnes aux prises avec des conditions de vie délétères est remise en question (Holcomb-Mc Coy & Mitchell, 2006; Lee & Hipolito-Delgado, 2006; Lewis, Guttierrez & Sakamoto, 2001). En guise d'alternative, le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA), expression qui précise et traduit le terme *empowerment*, est régulièrement évoqué. Bien que prometteuse, cette alternative présente néanmoins certains paradoxes et questionnements quant aux modalités de soutien concrètes qu'elle implique. Afin d'illustrer comment une telle approche pourrait s'inscrire dans les pratiques, une entrevue avec Patrice Rodriguez, membre fondateur de l'organisation *Parole d'excluEs*<sup>1</sup>, est mise en parallèle avec un cadre d'analyse des pratiques comportant quatre composantes (Le Bossé, 2004) compatibles avec l'approche centrée sur le DPA afin de dégager des pistes de réflexion pour la recherche et les pratiques.

**MOTS-CLÉS:** *initiative sociale, développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, empowerment, pratiques d'interventions sociales*

### **ABSTRACT**

For several years now, there have been questions regarding the way social problems should be viewed and what kind of support should be offered to people facing devastating life circumstances (Holcomb-Mc Coy & Mitchell, 2006; Lee & Hipolito-Delgado, 2006; Lewis, Guttierrez & Sakamoto, 2001 ; Seidman & Rappaport, 1986). The “empowerment” approach is evoked regularly as an alternative. Although promising, this alternative presents a number of paradoxes and raises questions concerning the concrete support mechanisms involved. To illustrate how such an approach can be used in real life, a parallel is drawn between an interview with Patrice Rodriguez, founding member of the *Parole d'excluEs* organization, and an analytical framework of practices involving four components, in order to provide food for thought for both research and practice.

**KEYWORDS:** *Community-Based Practice, Empowerment, Social Practice*

---

<sup>1</sup>Ce texte expose une initiative sociale permettant de réfléchir à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités. L'organisation dont il est question, par le biais de son représentant, a donné son accord pour que le récit intégral de l'entrevue figure dans cet article.

## INTRODUCTION

La remise en question et les critiques dont les pratiques d'interventions sociales font l'objet peuvent être appréhendées dans le cadre plus large des changements socioéconomiques et politiques des dernières années. Ces changements se répercutent directement dans le contexte dans lequel s'inscrivent les pratiques d'interventions sociales (Mayer, 2002). La mondialisation et ses effets sur le marché du travail font en sorte d'exposer une partie importante de la population à une marginalisation socioéconomique (Castel, 2007 ; Chopart, 2000 ; Paugam, 2004 ; Vilbrod, 2003). Il en résulte une intensification des demandes de soutien dans un temps de plus en plus limité, suscitant plusieurs critiques envers des pratiques d'interventions sociales qui se centrent essentiellement sur les aspects psychologiques des personnes accompagnées (Mc Laughlin, 2005) et qui font l'impasse sur les habiletés et les savoirs qu'elles détiennent, ainsi que sur les dimensions structurelles liées au contexte dans lequel elles vivent. En guise d'alternative, l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA) fait l'objet d'un intérêt soutenu dans la littérature car elle permet de développer une vision plus complexe des interactions entre les dimensions personnelles, interpersonnelles et structurelles à l'oeuvre dans un contexte donné (Breton, 2002; Hardina, 2003). En quoi consiste cette approche et en quoi cette alternative peut-elle être intéressante? Ce texte ne prétend pas répondre à ces questions qui nécessiteraient un développement plus important pour l'espace qui est disponible ici.

L'objectif est plutôt d'illustrer brièvement les principes de cette approche à partir d'une initiative sociale. La première partie de ce texte définit succinctement le DPA et résume trois paradoxes soulevés dans la littérature quant à sa mise en oeuvre dans le cadre des pratiques d'interventions sociales. La deuxième partie expose une entrevue réalisée avec Patrice Rodriguez, membre fondateur de l'organisation *Parole d'excluEs*. Bien que le récit de la mise sur pied de cette initiative ne fasse pas explicitement référence au DPA, cette entrevue sert de point d'appui pour réfléchir aux principes de cette approche à partir d'une grille d'analyse des pratiques organisée selon quatre composantes. Une brève analyse à partir de ces composantes reprend certains éléments de l'entrevue et constitue la troisième partie de ce texte.

### **1. LE DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIVITÉS (DPA) : QUELQUES PARADOXES SOULEVÉS DANS LA LITTÉRATURE**

Envisagé à la fois comme un processus (s'affranchir d'une situation), un but et une approche pour guider les pratiques (Gutiérrez et Lewis, 1999; Lee, 2001), le DPA s'inscrit dans une perspective selon laquelle le pouvoir peut être généré à travers les interactions sociales qui constituent à la fois des obstacles (stigmatisation, discrimination, etc.) mais aussi des opportunités de transformations (par le développement de liens interpersonnels et sociaux, des occasions de

participation, etc.). Le DPA peut être défini comme étant le processus par lequel des personnes et des collectivités développent un plus grand contrôle pour ce qui est important pour elles ou leurs proches (Rappaport, 1987). Il est aussi envisagé comme un « [...] processus à travers lequel des personnes appartenant à une catégorie sociale stigmatisée dans leur parcours de vie peuvent être soutenues pour développer et augmenter des habiletés pour l'exercice d'une influence interpersonnelle ainsi qu'un rôle plus valorisé au sein de la société. » (Solomon, 1976, p.6) (Notre traduction). Mais en quoi consiste ce soutien?

Cette question est régulièrement posée dans la littérature et quatre principes généraux pour guider les pratiques selon cette approche sont régulièrement évoqués: la nécessité de considérer simultanément les aspects personnels et structurels dans l'appréhension des réalités à l'étude, reconnaître la contribution et le potentiel des personnes pour comprendre et définir la situation qu'elles vivent en aménageant des espaces de décisions et de participation, de développer des pratiques novatrices pour s'ajuster à chaque contexte particulier, de favoriser l'action et la prise de conscience (Berger, 2004 ; Breton, 2004 ; Carr, 2003 ; Hardina, 2003). Les actions posées sont étroitement liées à la réflexion qui permet de transformer simultanément la vision de son insertion dans le monde ainsi que les conditions qui contribuent aux difficultés rencontrées. Mais comment ces principes peuvent-ils se traduire concrètement dans le cadre des pratiques d'interventions sociales?

Il s'agit d'une question récurrente puisque les efforts en ce sens révèlent des difficultés rencontrées tant sur le plan de la structure organisationnelle des milieux de pratiques qui ne soutient pas toujours concrètement ce type d'approche (Côté & al., 2002; Oudshoorn, 2005), que sur celui de la formation des intervenants sociaux (Everett & al., 2007) ou encore sur les perceptions de ceux-ci quant à leur rôle et leurs possibilités d'agir en ce sens (Ackerson & Harrison, 2000 ; Bay-Cheng & al., 2006 ; Boehm & Staples, 2005 ; Gutiérrez, DeLois & Glenmayer, 1995 ; Leung, 2005). Bien que prometteuse, cette alternative s'accompagne également de paradoxes dans le cadre des pratiques. Adopter les principes sous-jacents à cette approche ne garantit pas que les actions posées iront en ce sens, tel que le démontrent plusieurs recherches (Bay-Cheng & al., 2006; Boehm & Staples, 2005; Côté & al., 2002; Oudshoorn, 2005).

À ce sujet, trois principaux paradoxes sont régulièrement évoqués. Le premier est lié au souhait de vouloir favoriser le DPA de quelqu'un d'autre. Il ne serait donc pas envisageable de vouloir « provoquer » le DPA de quelqu'un d'autre puisque celui-ci ne pourrait être initié que par les personnes elles-mêmes (Simon, 1990; Freire, 1990 ; Breton, 2004). Ce serait dans la réflexion sur leur expérience que les personnes (tant les intervenants que les personnes qu'ils accompagnent) pourraient développer un DPA, renouveler le regard sur une situation et dégager des pistes d'actions pour exercer un changement (Pryce, 2002 ; Simon, 1990). Le deuxième paradoxe soulevé concerne la manière dont la situation des personnes est envisagée: bien qu'un des

principes soit de reconnaître les compétences et le potentiel que les personnes détiennent, la réalité de celles-ci est le plus souvent appréhendée selon le prisme des problèmes ce qui contribue peu à reconnaître dès le départ les initiatives qu'elles déploient (Waterson & Morris, 2005). La difficulté à relier concrètement les dimensions personnelles et structurelles dans la définition du problème et des pistes à envisager est également régulièrement évoquée (Sakamoto & Pitner, 2005). Il en résulte bien souvent une centration sur les dimensions psychologiques et une appréhension individuelle des difficultés rencontrées par une personne. Puis, le troisième paradoxe a trait aux conditions d'exercice des intervenants qui les placent de façon récurrente en situation de développer un sentiment d'impuissance (Le Goff, Mc All et Montgomery, 2005 ; Leveridge, 2003; Mayer, 2002). Il faut dire que les changements socioéconomiques et politiques survenus au cours des dernières décennies se répercutent directement sur les contextes de pratiques. Les intervenants se retrouvent à devoir atténuer l'écart entre les modalités de soutien privilégiées, ainsi que les réalités dont ils sont témoins (Oudshoorn, 2005). Ils ont aussi parfois à combler l'écart entre les modèles théoriques proposés au cours de leur formation et la réalité dans laquelle ils ont à intervenir (Bay-Cheng & al., 2006; Spencer, Lewis & Gutiérrez, 2000). Ils se retrouvent devant la nécessité d'innover ou encore d'adopter des pratiques standardisées qui correspondent davantage à la manière dont l'allocation des ressources est organisée plutôt que selon la réalité concrète vécue par les personnes (Leveridge, 2003). Dans ce contexte, comment soutenir le DPA des personnes et des collectivités?

Certains auteurs proposent de s'intéresser à la manière dont les intervenants réfléchissent à leur pratique afin de comprendre comment ils appréhendent les différentes dimensions propres à une situation particulière et orientent leurs actions (Lloyd, 2007; Lysack, 2004). D'autres proposent de s'intéresser aux structures médiatrices, c'est-à-dire à des espaces intermédiaires qui permettent à des personnes de se réunir autour d'un enjeu commun, de développer une forme de cohésion, des liens d'entraide et un pouvoir d'agir (Berger et Neuhaus, 1977; Dufort et Le Bossé, 2001; Lee, 2001; Rappaport, 1987). À titre d'exemples, il peut s'agir de la famille, le voisinage ou les différentes associations (Berger & Neuhaus, 1977, Hardina, 2003; Marsh, 2002). Pour Rappaport (1987), il y a donc lieu de s'intéresser aux initiatives développées dans le cadre de ces structures médiatrices qui constituent autant de pistes pour réfléchir aux pratiques actuelles. Dans cette veine, la présentation d'une entrevue réalisée avec Patrice Rodriguez de l'organisation *Parole d'excluEs*, permet de décrire une initiative de mobilisation locale réunissant différents acteurs concernés par l'exclusion.

## 2. ENTREVUE AVEC PATRICE RODRIGUEZ, MEMBRE FONDATEUR DE PAROLES D'EXCLUÉS

M.C. : Quelle est la genèse du projet *Parole d'excluEs* ?

P.R.: En fait, au départ, *Parole d'excluEs* est le produit d'une réflexion, d'une remise en question amorcée puis concrétisée en 2003 lorsque j'ai décidé de partir dans des communautés au Brésil et en Argentine dans le cadre d'une année sabbatique. J'œuvre dans le milieu de la lutte à l'exclusion et à la pauvreté depuis le début des années 80. J'ai pris part à la création ainsi qu'à la reconnaissance des entreprises d'insertion et je me posais certaines questions sans avoir le temps de les approfondir. L'Argentine se relevait d'une grosse crise survenue en décembre 2001 et je voyais qu'il y avait des nouvelles formes d'organisations me permettant peut-être de comprendre comment font les communautés confrontées à l'exclusion lorsqu'il n'y a pas la présence de l'État pour soutenir, guider, orienter, etc. Ici j'entendais des discours du type « On ne peut pas faire ceci ou cela parce qu'on n'a pas de subvention. » Et non pas parce que je pense qu'il ne faut pas de financement et d'intervention de l'État mais je remarquais qu'il y avait comme une espèce d'institutionnalisation ou justement de dépendance et d'incapacité d'agir que je voyais apparaître. Comme si on ne pouvait rien faire sans financement de l'État. Quelque chose en moi me disait: « Non, je ne peux pas accepter ça. » Au Brésil, je m'intéressais entre autres à l'arrivée au pouvoir de Lula début 2003, à peine 20 ans après une fin de dictature et encore une fois, je me demandais comment ça se passait dans les milieux populaires, comment les mouvements se mobilisaient dans ce contexte-là et leur rôle dans cette transformation. Alors je suis allé là-bas, j'ai séjourné dans plusieurs régions, plusieurs organisations et au retour, j'ai écrit un bilan personnel. En partageant ces écrits, l'idée est venue d'engager des débats et des discussions mais en cherchant un moyen plus accessible qu'un livre, d'où l'idée d'un film. Je me suis dit aussi que la façon de le réaliser devait être à l'image du contenu, basé sur le développement de la solidarité.

Plutôt que de me tourner vers des modes de financement plus traditionnels tels que la SODEC<sup>2</sup> et Téléfilm Canada, je suis allé voir des acteurs qui d'après moi, étaient concernés par la question de l'exclusion ou qui devraient l'être. Je me suis donc adressé à différents mouvements sociaux, des entreprises d'insertion, des organismes de solidarité internationale, des fondations, la CSN<sup>3</sup>, la FTQ<sup>4</sup>, etc. Cela m'a permis d'amasser le financement et de réunir une petite équipe composée de personnes engagées et concernées par l'exclusion et qui s'y connaissaient pour le tournage et le montage du film au Brésil, en Argentine et au Québec. Le lancement a eu lieu le 17 octobre 2005 dans le cadre de la journée internationale pour l'éradication de la pauvreté à la Maison de la culture Hochelaga-Maisonneuve en présence de 250 personnes. Par la suite, nous avons présenté

---

<sup>2</sup> Société de développement des entreprises culturelles.

<sup>3</sup> Confédération des syndicats nationaux

<sup>4</sup> Fédération des travailleurs du Québec

le film une cinquantaine de fois en organisant des débats et des discussions un peu partout au Québec. Je suis retourné le présenter dans les communautés où je l'avais tourné, au Brésil et en Argentine. Il a même été présenté en Iran, à Téhéran, à des groupes de femmes par une étudiante au doctorat en anthropologie. Notre objectif était de synthétiser ces débats et ces échanges. À l'été 2007, nous avons produit avec l'ARUC-ÉS<sup>5</sup> un bilan et différents constats transparaissent, par exemple, la nécessité de prendre la parole, d'avoir des espaces physiques pour favoriser l'expression, d'en faire émerger des actions collectives, etc. Également, il s'en dégagait une lecture critique des perceptions courantes au Québec au sujet de l'exclusion, sur cette façon très individualisante de la concevoir et à la limite très clinique. La vision de l'exclusion qui ressortait des débats s'apparentait davantage à une construction. Donc, en concevant le phénomène autrement, les réponses pour tenter d'y remédier pourraient être différentes.

Un an plus tard, nous avons présenté le film de nouveau, en plus du bilan de nos premières synthèses et spontanément, il s'est créé un collectif très informel d'une quinzaine de personnes qui ont continué à se voir, à réfléchir surtout aux moyens de passer de la parole aux actes. Finalement, c'est comme ça que s'est constitué *Parole d'excluEs*. Parallèlement à cela, depuis quelques années, la Shapem<sup>6</sup>, qui fait un travail important en développement du logement communautaire, voulait évoluer dans ses pratiques. Dans une perspective de lutte contre l'exclusion, il me semblait que le logement pouvait être un levier qui permettrait d'aller beaucoup plus loin.

M. C.: Pouvez-vous nous décrire le développement de cette initiative ?

P.R. : On a commencé à concevoir un projet pilote dans lequel la Shapem serait le développeur en immobilier parce que c'est ce qu'ils savent faire. Elle fournirait des logements dans Hochelaga-Maisonneuve à une population à faible revenu et tout, mais il y aurait une alliance très étroite avec *Parole d'excluEs* qui ferait le travail de mobilisation. En cours de route, une occasion s'est présentée à Montréal-Nord : un immeuble était devenu vacant après une vaste opération policière contre les gangs criminalisés. Il y avait eu l'idée d'organiser un projet de coopérative mais personne ne voulait s'y engager. De là est venue l'idée d'un projet-pilote comportant deux volets. Le premier dans un quartier où il y a beaucoup d'exclusion et de pauvreté, traditionnel, québécois, un quartier industriel que l'on connaît très bien. Moi ça fait plus de trente ans que j'habite là. Pour le deuxième volet, dans Montréal-Nord, on était en terrain inconnu mais par contre, c'est un autre

---

<sup>5</sup> Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale <http://www.aruc-es.uqam.ca/>

<sup>6</sup> Société d'habitation populaire de l'est de Montréal

coin où il y a des phénomènes d'exclusion et de pauvreté avec des manifestations un peu différentes, un tissu social diversifié, composé majoritairement de personnes immigrantes, etc. Donc, on s'est dit que cela pourrait être intéressant de profiter du fait qu'il y a des logements sociaux qui s'implantent dans un territoire pour mobiliser les familles et le voisinage afin de développer un mieux-vivre à travers des projets collectifs.

La priorité était pour nous d'implanter un local communautaire, d'offrir un local à la population. Déjà là, en théorie, cela cause un problème parce que techniquement, le programme de subventions de logements sociaux n'en prévoit pas. Donc, on a dû déroger à ces règles et on l'a obtenu dans les deux cas. Nous, ce qu'on veut faire, c'est un projet-pilote pour développer un modèle d'action. Nous avons des positions fondamentales qui sont extrêmement importantes. Par exemple, on définit qui sont les partenaires afin de développer des collaborations en support à la mobilisation plutôt qu'une logique traditionnelle de concertation. Cette nuance est extrêmement importante puisque des tables de concertation peuvent être des leviers qui deviennent, je dirais, des formes de contrôle dans les communautés et dans lesquelles se jouent beaucoup d'enjeux entre les organisations. On y retrouve souvent des rapports de force et de pouvoirs politiques pour du financement, etc. Pour nous, c'est très clair qu'il s'agit d'utiliser l'arrivée de logements sociaux pour mobiliser la communauté autour, incluant évidemment les locataires. Donc quatre composantes forment le projet-pilote : la Shapem et *Parole d'excluEs*, la population locale, comprenant à la fois des locataires et le voisinage, le comité promoteur qui regroupe des partenaires pouvant aussi bien être des locataires que des personnes provenant des organismes puis, le milieu universitaire. L'ajout de cette quatrième composante vise deux choses : d'une part, faire en sorte que le milieu universitaire, les professeurs-chercheurs, les étudiants, viennent sur le terrain comme acteurs et en appui à la démarche et d'autre part, de nous fournir un espace pour prendre un recul critique.

Deux questions sont apparues assez vite avec les partenaires. La première : qu'est-ce qu'on veut dire par mobilisation ? Tout le monde parle de mobilisation, c'est un mot à la mode et tout le monde parle d'empowerment. Moi quand les gens utilisent ces termes sans les définir, je ne sais pas ce que ça veut dire. Parce que cela peut devenir des mots fourre-tout, alors nous au moins on s'est entendu ici pour dire que quand on parle de mobilisation, c'est une action qui vise la transformation sociale. Donc ça nous amène à dire : « Qui devrait être au comité promoteur ? Invite-t-on tout le monde ? Qui sont les agents de transformation et qui sont les agents de contrôle ? Est-ce que la police communautaire a un rôle pour transformer la réalité ou de contrôler les choses ? » Poser la question, c'est y répondre. La mobilisation c'est dans une perspective de lutte contre l'exclusion évidemment et de transformation sociale. Donc il faut qu'il y ait des choses qui changent dans la structure. Et puis, qu'est-ce que ça veut dire concrètement la

mobilisation pour la transformation sociale? J'étais en contact avec l'Accorderie<sup>7</sup> de Québec, un projet développé par la Caisse d'économie solidaire et la Fondation St-Roch. À un moment donné, en discutant avec la présidente, on s'est rendu compte que l'Accorderie correspondait très bien à notre vision de la mobilisation. En plus de la philosophie, cela devenait, une façon concrète, facile à expliquer et à s'approprier pour le plus de monde possible. Donc, c'est hyper simple quand on commence à expliquer aux gens comment fonctionne l'Accorderie, la logique des réseaux d'échanges, de services, de savoirs, etc. Et pour nous, c'était un peu notre cheval de Troie, voilà comment on va briser l'isolement, faire sortir les gens de chez eux, les inviter au local, créer des liens, faire émerger la prise de parole et des projets collectifs, etc. On a tout de suite une proposition concrète pour nommer ce qu'est la mobilisation. Il s'agit de notre moyen, notre levier d'action, notre déclencheur et puis de là vont émerger les actions de mobilisation.

M.C.: Concrètement, comment les différentes composantes, le comité promoteur, la population et les locataires travaillent-ils ensemble ?

P.R.: Bon, il y a quelque chose d'intangible qui est fondamental que l'on veut faire ressortir dans le modèle d'action qui se résume en deux mots: la transparence et la confiance. Et je mets la confiance avec un grand C et transparence avec un grand T parce que tout s'est fait là-dessus. Très concrètement, l'alliance entre la Shapem et *Parole d'excluEs* ne fait pas l'objet d'une formalisation écrite, on s'entend, et au fur et à mesure mais il n'y a pas un protocole. Je ne dis pas qu'il n'en faut pas, un jour éventuellement, il en faudra peut-être, mais de toute façon un protocole ne remplace pas la confiance. La base, c'est celle-là parce que dans le quotidien, ce n'est pas le bout de papier qui fait les choses. On a aussi misé dès le départ sur la transparence. Là je passe toute la mécanique mais dès que la Shapem a signé l'achat, on a produit un document en mai 2007 et puis on a rencontré environ quarante à cinquante intervenants du quartier pour leur présenter et pour se dire : « Qui êtes-vous ? Qui sommes-nous ? Est-ce qu'il y a des choses éventuellement que l'on peut envisager de faire ensemble? » Je terminais toujours les entretiens en disant: « D'après toi, qui devrais-je aller voir ? » À la suite de ces entretiens, on a produit un document constituant une base pour un plan d'action et on a invité de nouveau tous les organismes rencontrés pour former le comité promoteur. On a présenté le projet, ce qui avait été fait jusqu'à maintenant, sur nos intentions, etc. On leur a dit : « Voilà en gros ce qu'on souhaiterait faire mais pour cela, il faut former un comité promoteur et avoir parmi vous des gens

---

<sup>7</sup> L' « Accorderie » désigne un système d'échanges de service entre différentes personnes. À la suite de la première « Accorderie » à Québec en 2002, un réseau d' « Accorderies » a pu se mettre en place. Pour de plus amples informations, il est possible de consulter le site : [www.accorderie.ca](http://www.accorderie.ca)

qui adhèrent à notre approche, notre vision, notre philosophie, etc. » Un petit comité promoteur s'est formé dans lequel il y a maintenant une dizaine de personnes.

Ça c'est une partie. L'autre partie, c'est qu'il y avait des travaux de rénovation dans l'immeuble à côté qui avait été complètement vidé lors de l'opération policière. Il fallait donc sélectionner des locataires. Le lendemain de l'achat, on rencontrait les locataires à la polyvalente en face pour leur présenter le projet. Et nous, on était très contents ... Mais on s'est fait complètement planter par les locataires ! Ça a été une expérience super intéressante, parce qu'on leur disait : « On est les nouveaux propriétaires, c'est un projet social, il va y avoir un local communautaire, etc. En tant que nouveaux propriétaires, on va faire des rénovations, changer la toiture, les fenêtres, la brique, etc. » Les gens nous ont dit: « Tous les propriétaires qui sont passés avant vous nous ont dit les mêmes trucs, ils n'ont jamais rien foutu. Viens voir chez moi, le plafond est défoncé, l'eau coule, mon enfant vit dans la moisissure, etc.» Cela a été la première prise de contact avec les locataires existants.

La première action du comité promoteur a été de définir les critères et le processus pour sélectionner des locataires. J'ai proposé de faire avec le comité promoteur un système qui était complètement différent du fonctionnement conventionnel de la Shapem depuis vingt ans. Déjà, comme propriétaire, la Shapem laissait aller son droit de gérance et n'était plus seule à décider pour la sélection des locataires. Il lui fallait négocier avec entre autres, le Comité logement, un comité de défense des droits des locataires qui fait partie du comité promoteur. Après avoir défini le processus et les critères, on a organisé une assemblée publique dans la polyvalente. Soixante-quinze personnes sont venues et là, on a présenté le projet, encore une fois, de façon transparente, puis il y a eu le processus de sélection. Les locataires sont entrés en décembre. Un mois plus tard, une énorme tuile nous tombe sur la tête : un mur de l'immeuble était complètement pourri. Il y avait eu un incendie, un vice caché et l'ampleur des travaux avec les rénovations nécessitait quatre fois plus d'investissements dans les logements. Dans un sens, c'était une bonne nouvelle pour les locataires, beaucoup plus de travaux que prévus et une meilleure qualité de vie à moyen et à long terme. Mais la mauvaise nouvelle, c'est que pour faire ça, il fallait déloger tout le monde. Et là, on s'est dit: « Qu'est-ce qu'on fait? »

Un document comportant un tableau et tous les coûts a été présenté au conseil d'administration de la Shapem. Ce même document, sans changer une virgule, a été présenté ensuite au comité promoteur et là, on a décidé de faire une assemblée avec les locataires. On s'est dit: « On va se faire fusiller, ils vont nous jeter par la fenêtre quand on va leur dire qu'il faut les délocaliser. Puis, s'est posée la question à savoir quoi leur présenter. La réponse est venue d'elle-même. J'ai dit: « Faisons une photocopie, tout est là. » Donc le document présenté au C.A. et au comité promoteur a fait l'objet d'une présentation à laquelle ont assisté une trentaine de locataires. On leur a dit « Il va falloir effectuer tels travaux, cela va coûter tant, malheureusement, on va être

obligé de vous délocaliser mais la Shapem prend en charge les frais de déménagement. On va vous trouver un logement équivalent, etc. » Alors, six mois auparavant, on pensait présenter une bonne nouvelle aux locataires et on s'est fait planter. Là, on pensait présenter une mauvaise nouvelle, ils ont dit « Ah bon, d'accord! » Et là, on s'est dit qu'il s'était passé quelque chose. On a fait des choses et ça s'est remarqué dans le fait de le faire et dans la façon de le faire.

Cela s'est passé juste avant Noël. En janvier, les activités de l'Accorderie débutaient puis les locataires et les gens du voisinage ont commencé à venir. Donc voilà, le comité promoteur s'est formé de cette façon-là, en plus des gens qui avaient donné leur nom à l'assemblée avec les organismes du milieu à la fin du mois d'août. On a discuté à un moment donné de la composition du comité, puis on s'est dit que pour le moment, il valait mieux se concentrer sur les actions de mobilisation, ce qui nous a menés à l'étape dans laquelle on est en ce moment: l'étude des aspirations des gens du secteur. Durant tout l'été, une équipe composée d'étudiants et de professeurs y travaillent. Ils procèdent de différentes manières: du porte-à-porte, des focus groupes, des rencontres à la polyvalente, des dîners communautaires, etc. Les commerçants aussi sont rencontrés et les personnes participent à la définition de l'étude. Ce n'est pas toujours évident, mais l'idée est de faire en sorte que le comité qui oriente l'étude ne soit pas composé uniquement des experts universitaires mais aussi du voisinage. Nous, ce qu'on veut c'est que les gens s'approprient les résultats et qu'après, on continue avec eux.

M.C.: Est-ce que tout ce projet de mobilisation se déroule comme vous l'aviez planifié au départ ?

P.R.: Il y a beaucoup de choses. Une fois que tu as fourni un logement, que se passe-t-il par la suite ? Cette question se pose d'autant plus que la Shapem a vingt ans cette année, et à long terme, voire à moyen terme, c'est-à-dire d'ici quelques années à peine, ça va générer des surplus puisque les hypothèques se payent et la question c'est à qui cela appartient? Qui est mis à contribution pour décider de qui fait quoi ? Alors pour la Shapem, le fait qu'on ait cette logique de mobilisation, n'apportait pas toute la réponse mais une partie de la réponse. Parce que les locataires sont inclus dans le processus, ils ont un espace. Et dans cet esprit-là, moi j'amenais l'idée d'impliquer les locataires dans différentes actions, comme par exemple pour l'amélioration de l'environnement.

À *Parole d'excluEs* on fait de plus en plus un lien direct entre exclusion, dégradation de l'environnement et santé. C'est-à-dire qu'on ne peut pas traiter de la dégradation de l'environnement sans parler de la dégradation de ce que vivent les gens, de leurs conditions de vie. Par exemple, dans le projet, on a convenu assez tôt avec la Shapem que plutôt qu'octroyer X milliers de dollars à un entrepreneur, on va définir le projet d'aménagement de la manière dont

les locataires le veulent et l'exécuter nous-mêmes. Deux personnes impliquées dans ce volet vont rencontrer tout le monde dans les prochaines semaines pour définir ensemble la nature de l'aménagement, faire les plans, etc. Mais on a réalisé que quand on veut impliquer et mobiliser les gens, il faut choisir les moments. La définition du besoin, du concept, ça c'est stimulant. Puis à la toute fin, le moment magique où le camion de terre puis les plantes arrivent et là, tout le monde se met à jouer et à planter les fleurs. Mais entre les deux, il y a beaucoup de moments extrêmement pénibles: enlever les pierres, préparer le sol, etc. Donc on ne les sollicitera pas nécessairement pour cette étape. La dernière journée où on plante les fleurs et tout ça on peut prendre un enfant, un vieillard, donc tout le monde peut faire ça et à ce moment, on va faire une autre fête et calculer par exemple 30% de plus de végétaux, puis inviter les voisins pour un dîner communautaire. Les gens vont planter et repartir avec des végétaux. Tu vois !

M.C.: Qui sont les membres de *Parole d'excluEs* ? Peut-on parler de « locataires-membres » ?

P.R.: En fait, c'est une bonne question, c'est bien précis ça. Il y a les membres de *Parole d'excluEs* et il y a les membres de l'Accorderie, qui est un volet du projet mis en place par *Parole d'excluEs*, issu d'un partenariat avec le réseau Accorderie, mais le membership est distinct. Mais pour ce qui est du reste, je ne dis pas que cela ne se posera pas un jour, mais pour le moment, la question du membership formel pour le projet de mobilisation par le logement social ne s'est pas encore posée. Pour moi, ce sont des processus en évolution. Ce qui est déterminant, c'est beaucoup plus de travailler sur le système de valeurs, les actions communes qu'on veut mener et que les gens se sentent écoutés, qu'ils participent, etc. Cela se pourrait très bien que dans un an, deux ans, on en vienne à la conclusion qu'il faut formaliser le comité promoteur et avoir un membership défini, etc. Si c'est pertinent rendu là, on fera ça, on le structurera en conséquence. Et ces questions, on doit y répondre, je pense, en se disant « Est-ce que ça contribue à une plus grande mobilisation ou pas ? ». Alors on combinera aussi longtemps qu'il faut le formel et l'informel, moi je n'ai pas de problème à vivre l'un ou l'autre ou les deux en même temps. Nous, on se voit comme des animateurs, des gens qui accompagnent.

Il y a beaucoup de projets de revitalisation urbaine intégrée (RUI) et des fois, j'explique le projet aux gens qui me demandent si c'est ça. C'est très différent. C'est-à-dire qu'au lieu d'identifier à partir de grandes études des territoires avec X et Y caractéristiques et que là, on concerte XX intervenants, allant du député à l'organisme communautaire en passant par le CLSC, l'école et tout, puis on s'entend sur les actions à mener et qu'on distribue de l'argent, etc. Nous, on part d'une tête d'épingle, les immeubles problématiques qu'on définit de façon très claire. Pour nous, c'est très limpide, problème de criminalité dans un milieu pauvre, exclu, stigmatisation, racisme, etc. C'est là que ça se vit et puis on fait une spirale. On part de la tête d'épingle et petit à petit, on construit comme ça, en élargissant la mobilisation. Donc, c'est vraiment une dynamique différente.

Pour le projet dans Hochelaga-Maisonneuve, c'est la même chose. Là-bas, ce qu'on a identifié, même si c'est criminalisé, ce n'est pas comme ici. Le gros défi c'est que dans l'est du quartier c'est comme une fin, un cul-de-sac. Il y avait quelques industries mais tout ça s'étirole et en termes de services, il faut aller pas mal plus à l'ouest pour trouver un supermarché. Il y a peu d'organismes communautaires dans ce coin-là. Un peu plus haut, on retrouve un complexe de HLM où depuis des années et des années, des gens tentent de faire quelque chose mais bref, tout à coup au milieu de nulle part, arrivent 4 à 500 condos. Il n'y a même pas une ruelle, c'est-à-dire qu'il n'y a pas une zone tampon. Un simple mur mitoyen sépare les condos des logements sociaux. Nous, on pense que ça va faire des frictions. Il y a un voisinage qui n'est pas souhaité au départ. Et là-bas, l'enjeu est doublé d'une désappropriation du quartier. « Homa » c'est le nouveau nom chic. Parce qu'Hochelaga-Maisonneuve cela peut être synonyme d'une réputation et d'une réalité terrible de pauvreté. Puisque le stigmate est tellement fort, on change le nom du quartier. Comme le Soho de New York, aujourd'hui, c'est un quartier branché. C'est ce qui arrive avec Hochelaga-Maisonneuve et on va jusqu'à effacer l'identité de ce quartier ouvrier qui a une histoire absolument hallucinante. C'est ça le défi du projet pour nous là-bas qui est complètement différent d'ici. Mais toujours à partir de stigmates, de pauvreté, d'exclusions qui prennent des formes, des dimensions tout à fait différentes.

M.C.: Comment envisagez-vous les choses pour la suite ?

P.R.: Sans présumer des actions, ce qu'on peut imaginer ou voir, c'est de se retrouver dans un quartier où une population se mobilise dans la lutte contre l'exclusion autour de projets collectifs qui lui ressemblent, de construire non seulement un milieu, mais une façon d'être ensemble dans lequel les gens se sentent intégrés et acceptés. Et c'est pour ça, entre autres, que l'Accorderie est importante pour nous parce que c'est une façon concrète de rassembler des gens qui, autrement, fort probablement, ne se seraient jamais rencontrés. Le projet de reverdir le terrain c'est la même chose. En jouant dans la terre ensemble, la mère monoparentale à l'aide sociale et le directeur des ressources humaines vont peut-être commencer à s'ouvrir et arrêter de porter des jugements, avoir des propos discriminatoires, etc. C'est déconstruire puis reconstruire après sur une nouvelle réalité qu'ils vont faire ensemble.

Et juste pour compléter, dans le processus de l'étude qu'on fait présentement à Montréal-Nord, on s'est dit qu'il faut arriver, non pas avec une proposition précise d'action mais plutôt de dire qu'on a des leviers pour faire quelque chose. Alors nous, on dit aux gens « On a trois actifs à votre disposition : un local communautaire, ouvert et disponible à la collectivité, un réseau d'échanges de services dont on peut faire ce qu'on veut. » Par exemple, actuellement, un réseau de femmes organise une halte-garderie afin de dégager du temps libre pour leur permettre de faire des choses qu'elles aiment mais qu'elles ne peuvent jamais réaliser. Elles ont initié elles-mêmes cette

alternative à la suite de discussions dans le local. Elles constituent un groupe, tout comme il y en a d'autres par exemple pour la cuisine. Et le troisième actif, c'est le stationnement. Sachant qu'il n'est presque pas utilisé, on s'est dit avec la Shapem voilà un équipement qui deviendra un équipement public collectif. Il aurait été facile pour nous de définir et de faire un projet, mais on voulait laisser cet espace de décision et de définition à la population, entre autres par le biais de l'étude que l'on mène actuellement. C'est-à-dire qu'on ne l'oriente pas, mais on dit: « Ça, ça existe et c'est disponible. Qu'est-ce que vous voulez en faire? »

### **3. RÉFLÉCHIR AU DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET DES COLLECTIVITÉS À PARTIR DE L'INITIATIVE DE PAROLES D'EXCLUÉS : QUATRE COMPOSANTES D'ANALYSE**

Comment les personnes et les collectivités s'organisent lorsqu'elles font face à des difficultés récurrentes qui peuvent être associées à des dimensions politiques, socioéconomiques, interpersonnelles et personnelles? Cette entrevue s'avère propice à réfléchir, à l'aide d'un exemple concret d'une initiative, comment peut être envisagé le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités et dégager des pistes pour comprendre les principes généraux qui caractérisent cette approche. Pour ce faire, un cadre d'analyse comportant quatre composantes, élaboré à la suite d'une analyse de la littérature sur l'*empowerment* (Le Bossé, 2004), a été privilégié à ceux proposés par d'autres auteurs (Cox, 2002; Gutiérrez et Lewis, 1999 ; Lee, 2001 ; McWhirter, 1998 ; Miley et Dubois, 2002) car il permet de regrouper les éléments de ces modèles tout en étant suffisamment spécifique en ce qui a trait aux pratiques. Il présente également l'avantage d'envisager les dimensions que l'on peut rapporter à l'action de manière dynamique ce que ne permettent pas toujours les autres cadres d'analyse.

Le DPA soulève plusieurs questions reliées au changement. **Qui** veut exercer un changement ? Pour changer **quoi** ? **Comment** ? **Pourquoi** ? Ces interrogations peuvent s'inscrire dans chacune des quatre composantes interreliées du cadre d'analyse illustrées par certains aspects de l'entrevue.

*L'adoption d'une unité d'analyse « acteur en contexte » (Le Bossé, 2004)*

De qui s'agit-il et de quelle réalité? Cette composante invite à considérer simultanément les conditions personnelles et structurelles qui interagissent dans l'appréhension de la réalité vécue et perçue par les personnes, à s'interroger sur les différents acteurs impliqués dans une situation ainsi qu'à leurs enjeux respectifs qui peuvent constituer des obstacles ou des opportunités d'actions pour exercer un changement.

Par exemple, dans l'entrevue exposée, l'exclusion est envisagée comme étant le résultat d'une construction sociale et de la dégradation de l'environnement. Il ne saurait être question du bien-être des personnes sans tenir compte des conditions dans lesquelles elles vivent, de l'expérience qu'elles détiennent et des occasions de participation. Par conséquent, *Paroles d'excluEs* recherche des propositions alternatives autres que celles reposant sur une vision clinique du soutien où les difficultés rencontrées par les personnes seront souvent expliquées selon des carences sur le plan personnel (Ackerson et Harrison, 2002; Ferguson & Lavalette, 2004).

L'initiative de *Parole d'excluEs* prend pour point de départ l'accès à des logements abordables et de qualité dans la dignité, ce qui sert de levier pour réunir plusieurs acteurs autour d'une cause qui ne se veut ni caritative ni prescriptive, mais bien orientée vers la transformation des structures et des interactions qui concourent à l'exclusion d'une partie de la population. Que ce soit de négocier avec la Shapem afin qu'un local soit mis à la disposition des locataires, par la consultation des différents organismes au début du projet ainsi que la population locale ou encore par l'étude des aspirations des gens du quartier, *Parole d'excluEs* pose des actions qui réunissent plusieurs acteurs qui s'inscrivent dans différents contextes (communautaire, municipal, universitaire, ...). Mais quel point de vue sera privilégié pour orienter les actions? Qui définit la situation et les alternatives envisageables? Ces questions invitent à s'intéresser à la deuxième composante du cadre d'analyse.

*La prise en compte du point de vue des personnes concernées dans la définition du problème et des solutions* (Le Bossé, 2004)

Cette composante traduit la conviction que les personnes directement concernées<sup>8</sup> possèdent une expertise expérientielle incontournable pour définir les obstacles et les pistes de solutions relatives à leur situation (Gutiérrez et al., 1999; Hardina, 2003; Marsh 2002). Dans l'initiative de *Parole d'excluEs*, il semble bien qu'il y ait une préoccupation particulière de vouloir laisser au premier plan les priorités des principales personnes concernées: les locataires et le voisinage des immeubles. Trois moyens concrets permettent d'illustrer ce principe: la création du comité promoteur laissant un espace d'implication aux habitants du quartier, les trois actifs disponibles mis à la disposition des personnes (local, réseau d'échanges de services et le stationnement), ainsi que l'étude des aspirations des gens du quartier. La description du processus de mise en place des différents volets du projet illustre comment les interactions avec la population donnent lieu à un questionnement des façons de faire. Par leurs réactions, la population et les locataires contribuent à redéfinir le projet et ses modalités, ce

---

<sup>8</sup> Le Bossé (2004) distingue les personnes concernées des personnes impliquées dans une situation. Les personnes concernées sont celles qui doivent quotidiennement composer avec les conséquences concrètes de la situation qui pose problème alors que les personnes impliquées sont celles qui apportent leur contribution à sa résolution sans être directement concernées.

qui permet de réfléchir au projet initialement prévu pour le réajuster à la réalité des personnes concernées. Cet espace laissé à la consultation et la remise en question de la part de la population, reconnaît leur savoir issu de leur expérience quotidienne et traduit un principe de collaboration régulièrement mentionné dans la littérature portant sur le développement du pouvoir d'agir (Breton, 2004; McWhirter, 1998). Les réactions des personnes concernées par le projet permettent de révéler les situations où les actions peuvent être inefficaces ou appréciées soit dans la manière dont elles sont accomplies ou encore dans la manière dont elles sont présentées. Cette façon de faire nécessite une certaine souplesse pour faire face aux imprévus. En effet, les étapes de développement du projet et la structure de l'organisme *Parole d'excluEs* semblent s'ajuster de façon continue au contexte, ce qui rejoint la troisième composante de l'approche centrée sur le DPA.

*La prise en compte des contextes d'application (Le Bossé, 2004)*

En plus de tenir compte de l'expérience des personnes directement concernées par une réalité, cet énoncé implique que l'on s'éloigne d'une logique basée sur l'application d'un programme dont les modalités sont définies à l'avance (Leveridge, 2003). Au-delà des principes généraux, le DPA invite à s'interroger spécifiquement sur une situation vécue par chacune des personnes dans un contexte particulier à un moment précis. Une initiative proposée dans un contexte pour une personne ou une collectivité peut très bien s'avérer inadéquate dans un autre. Par exemple, l'initiative de *Parole d'excluEs* comporte deux volets qui prendront des formes différentes selon le quartier dans lequel ils s'inscrivent: Montréal-Nord et Hochelaga-Maisonneuve. La description de la réalité de ces deux quartiers laisse entrevoir que les projets se traduiront différemment même s'ils prennent pour point de départ la même question: comment créer ou recréer un noyau de solidarité et un espace disponible afin que les habitants d'un quartier se fréquentent et vivent ensemble? La mobilisation des gens du quartier ne peut être envisagée en déterminant au préalable les actions qui seront menées. Celles-ci seront définies au fur et à mesure que les événements et les occasions se présentent et que les personnes souhaitent y prendre part. Cela nécessite aussi un questionnement continu sur la pertinence ou non des actions mises en œuvre ainsi que ceux qui les posent, ce qui rejoint la quatrième composante.

*L'introduction d'une démarche d'action conscientisante (Le Bossé, 2004)*

Cet énoncé implique de s'engager dans une démarche d'action réflexive facilitant la compréhension de la situation vécue par la personne ou la collectivité afin d'en tirer des enseignements par et pour l'action. Quel est le contexte? Comment influence-t-il la situation? Quelles actions peuvent être posées? À qui cela profitera? Quelles en sont les implications? Quels apprentissages peut-on en tirer? Comment réinvestir cette expérience? Est-ce que les actions posées permettent une plus grande compréhension du contexte et des enjeux en présence? Cette démarche continue de réflexion sur une situation et sur les actions posées dans un contexte précis s'effectue dans un mouvement « d'aller-retour » constant entre le contexte, les actions posées, les résultats de ces actions et les pistes qu'elles

permettent de dégager. Bref, il s'agit ici de remettre en questions des « évidences » ou des explications généralement admises sur une réalité (Brookfield, 1995). C'est aussi d'envisager dans quelle mesure les actions posées peuvent avoir des retombées à différents niveaux. Cette démarche de réflexion et de remise en question peut se faire dans le cadre d'une initiative collective où la multiplicité des angles d'analyse et des points de vue permet de générer une compréhension qui pourra être enrichie par les actions possibles et les enseignements qu'elles permettent de dégager.

Les instigateurs de *Parole d'excluEs* ont manifesté dès le début du projet le désir de garder un espace de recul critique et de réflexion en intégrant le milieu universitaire au projet pilote. Également, plusieurs retombées susceptibles de sensibiliser d'autres acteurs que ceux directement concernés par la situation ou interpellés par l'exclusion se dégagent des initiatives de *Parole d'excluEs*. D'abord, la création de l'organisme s'est effectuée dans la foulée du projet de film visant à engager des discussions et initier des débats sur l'exclusion en donnant la parole à ceux qui peuvent la vivre au quotidien. Celles-ci sont envisagées comme détenant une expertise expérientielle indispensable à comprendre une situation donnée. Cette action participe en cela à une démarche d'action conscientisante car elle permet aux personnes directement concernées de définir leur réalité et à d'autres, de l'envisager autrement que selon les définitions généralement admises. Cette définition qui peut provoquer des remises en question ouvre de nouvelles perspectives pour comprendre une situation, réfléchir à des actions possibles qui pourront être réajustées selon le contexte dans lequel elles s'inscrivent. Les deux projets décrits dans l'entrevue (film et initiative de mobilisation en prenant le logement en tant que levier) mobilisent plusieurs acteurs à différents niveaux et sont susceptibles d'avoir des retombées non seulement dans la vie des locataires mais aussi dans le quartier (habitants du quartier, commerçants, organismes communautaires, etc.).

## EN GUISE DE CONCLUSION

Bien que l'initiative de *Parole d'excluEs* ne s'inscrive pas dans une finalité explicite de DPA, s'attarder à son développement permet toutefois d'apporter certains éléments concrets de compréhension à cette perspective et de réfléchir aux trois principaux paradoxes soulevés dans la littérature. En ce qui concerne le premier paradoxe, soit de vouloir « provoquer » le DPA de quelqu'un d'autre, l'initiative de *Parole d'excluEs* invite plutôt à s'attarder aux conditions propices à la rencontre de différents acteurs et de l'accès, dans la dignité, aux ressources nécessaires à la vie quotidienne. Cette initiative suggère de s'attarder à la mise en place de conditions propices à créer un espace disponible permettant aux personnes et aux collectivités d'exercer un contrôle pour la définition et l'exercice de ce qui est important pour elles. En ce qui concerne le deuxième paradoxe, cette initiative laisse entrevoir aussi que les instigateurs à la base du projet sont enclins à vouloir laisser de plus en plus d'espace aux personnes concernées et reconnaissent l'expérience détenue par les gens du quartier et les locataires. Ils se contentent de

mettre à la disposition de la population des actifs dont l'utilisation sera définie par elle. Le local communautaire constitue un espace propice à la rencontre de personnes qui partagent des préoccupations communes qui pourront mettre en oeuvre des initiatives permettant de surpasser des obstacles qu'elles auront identifiés (comme par exemple, un réseau pour la garde des enfants afin de pallier le manque de disponibilités ou d'accès aux garderies). De plus, face aux limites organisationnelles qui ne facilitent pas ce type de pratique, ce qui rejoint le troisième paradoxe, l'initiative de *Parole d'excluEs* invite à provoquer d'autres façons de faire tant dans la recherche de partenaires que dans la manière dont la collaboration est souhaitée. En effet, *Parole d'excluEs* a cherché à mobiliser différents acteurs en négociant les modalités de financement et de développement du projet, de manière à rechercher une cohérence entre le discours et les actes. Plutôt que de chercher à favoriser l'adaptation des personnes à des conditions pouvant être délétères et à des services existants, *Parole d'excluEs* cherche plutôt à co-crée des conditions visant à contrer la discrimination, la stigmatisation et l'exclusion par la rencontre de différents acteurs en mettant au centre l'expérience des habitants du quartier.

En terminant, cette entrevue avec Patrice Rodriguez permet de souligner que même si cette organisation ne s'inscrit pas explicitement dans une perspective du DPA, elle semble permettre de poser des actions concrètes en ce sens et invite à renouveler le regard sur l'exclusion et les pratiques qui y sont associées. Elle soulève l'intérêt de mener des recherches qui s'attardent aux structures médiatrices dans lesquelles les personnes s'organisent pour développer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches et leur collectivité (Rappaport, 1987) afin d'en développer une compréhension plus précise.

## RÉFÉRENCES

- Ackerson, B., J., & Harrison, D., W. (2000). Practioner's Perceptions of Empowerment. *Families in Society: The Journal of Contemporary Human Services*, 81(3), 238-244.
- Bay-Cheng, L., Y., Lewis, A., E., Stewart, A., J., & Male, J., E. . (2006). Disciplining "Girl Talk": The Paradox of Empowerment in a Feminist Mentorship Program. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 13(2), 73-92.
- Boehm, A. S., Lee, H. (2002). The Functions of the Social Worker in Empowering: The Voices of Consumers and Professionals. *Social Work*, 47(4), 449-460.
- Berger, R. (2004). *Immigrant Women Tell Their Stories*. N.Y. : Haworth Press.
- Berger, P.L. & Neuhaus, R.J. (1977). *To Empower People*. Washington D.C. : American Institute for Public Policy Research.
- Breton, M. (2002). Empowering Practice in Canada and the United States : Restoring Policy Issues at the Center of Social Work, *The Social Policy Journal*, 1 (1), 19-34.
- Breton, M. (2004). An Empowerment Perspective. In Garvin, C.D., Gutiérrez, L.M. & Galinsky, M.J., *Handbook of Social Work with Groups* (pp. 58-75). New York : The Guilford Press.
- Carr, E.S. (2003). Rethinking Empowerment Theory Using a Feminist Lens: The Importance of Process, *Affilia*, 18 (1), 8-20.
- Castel, R. (2007). La cohésion sociale. Dans Castel, R., Chauvel, L., Merllié, D., Neveu, É. et T. Piketty. *Les mutations de la société française* (pp. 96-119). Paris : Éditions la Découverte.
- Chopart, J.-N. (2000). *Les mutations du travail social*. Paris : Dunod.
- Côté B., Berteau, G., Durand, D., Thibaudeau, M.F. et Tapia, M. (2002). *Empowerment et femmes immigrantes*, Rapport de recherche, Montréal : Direction de santé publique.
- Cox, E. O. (2002). Empowerment-Oriented Practice Applied to Long-Term Care. *Journal of Social Work in Long-Term Care*, 1(2), 27-45.
- Everett, J., E., Homstead, K., & Drisko, J. (2007). Frontline Worker Perceptions of the Empowerment Process in Community-Based Agencies. *Social Work*, 52(2), 161-170.
- Ferguson, I., & Lavalette, M. (2004). Beyond Power Discourse: Alienation and Social Work. *British Journal of Social Work*, 34(3), 297-312.
- Freire, P. (1990). A Critical Understanding of Social Work, *Journal of Progressive Human Services*, 1 (1), 3-9.
- Gutiérrez, L. M. (1994). Beyond Coping: An Empowerment Perspective on Stressful Life Events. *Journal of Sociology and Social Welfare*, 21(3), 201-219.

- Gutiérrez, L. & Lewis, E. A. (1999). *Empowering Women of Color*. New York: Columbia University Press.
- Hardina, D. (2003). Linking Citizen Participation to Empowerment Practice: A Historical Overview. *Journal of Community Practice*, 11 (4), 11-38.
- Holcomb-McCoy, C. et Mitchell, N.A. (2006). Promoting Ethnic/Racial Equality Through Empowerment-Based Counseling. Dans *Counselors for Social Justice*, Lee, C.C. (Ed.). Alexandria, VA : Plenum Press.
- Le Bossé, Y. (2003). De «l'habilitation» au »pouvoir d'agir» : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment, *Nouvelles pratiques sociales*, 16 (2), 30-51.
- Lee, C.C. et Hipolito-Delgado, C.P. (2006). Introduction : Counselors as Agents of Social Justice. Dans *Counselors for Social Justice*, Lee, C.C. (Ed.). Alexandria, VA : Plenum Press.
- Lee, J. A. (2001). *The Empowerment Approach to Social Work Practice*. New York: Columbia University Press.
- Le Goff, F., McAll, C., Montgomery, C. (2005). *La transformation du communautaire*. Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Leveridge, M.J. (2003). Mac-social work : The routinisation of professional activity, *Social Work / Maatskaplike Werk (Stellenbosch, SA)*, 38 (4), 354-362.
- Leung, L.-C. (2005). Empowering Women in Social Work Practice : A Hong Kong Case. *International Social Work*, 48(4), 429-439.
- Lewis, E. Guttiérrez, L., Sakamoto, I. (2001). Women of Color. Dans A. Gitterman (Dir.) *Handbook of Social Work Practice with Vulnerable and Resilient Populations*, Second Edition (pp. 820-839). New York: Columbia University Press.
- Marsh, J., C. (2002). Learning from Clients. *Social Work*, 47(4), 341-343.
- Mayer, R. (2002). *Évolution des pratiques en service social*. Boucherville : Gaëtan Morin Éditeur.
- McWhirter, E.H. (1998). An Empowerment Model of Counsellor Education, *Canadian Journal of Counseling/Revue canadienne de counseling*, 32 (1), 12-16.
- Oudshoorn, A. (2005). Power and Empowerment : Critical Concepts in the Nurse-Client Relationship. *Contemporary Nurse*, 20(1), 57-66.
- Paugam, S. (2004). *La précarité professionnelle : effets individuels et sociaux. Entretien du CRIEVAT-Laval avec Serge Paugam*. Fournier, G. et Bourassa, B. (Dir.). Saint-Nicolas, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Pryce, A. (2002). Refracting Experience: Reflection, Postmodernity and Transformations. *NTRResearch*, 7(4), 298-310.
- Rappaport, J. (1981). In praise of paradox: A social policy of empowerment over prevention.

American Journal of Community Psychology, 9, 1–25.

Rappaport, J. (1987). Terms of Empowerment / Exemplars of Prevention: Toward a Theory for Community Psychology, *American Journal of Community Psychology*, 15 (2), 121-148.

Rappaport, J. (1984). Studies in Empowerment: Introduction to the Issue, *Prevention in Human Services*, 3 (2-3), 1-7.

Seidman, E. et Rappaport, J. (1986). *Redefining Social Problems*. New York : Plenum Press.

Simon, B. L. (1990). Rethinking Empowerment, *Journal of Progressive Human Services*, 1 (1), 27-39.

Simon, B.L. (1994). *The empowerment Tradition in American Social Work: A History*. New York: Columbia University Press.

Solomon, B.B. (1976). *Black Empowerment*. New York : Columbia University Press.

Spencer, M., Lewis, E. & Gutiérrez, L. (2000). Multicultural Perspectives on Direct Practice in Social Work. In Allen-Meares, P. & Garvin, C. *The Handbook of Social Work Direct Practice* (pp. 131-149). Thousand Oaks : Sage Publications, inc.

Vilbrod, A. (2003). *L'identité incertaine des travailleurs sociaux*. Paris : L'Harmattan.

## PRÉSENTATION DES AUTEURS

**Manon Chamberland** est chargée de cours et doctorante en sciences de l'orientation à l'Université Laval. Ses intérêts de recherche portent sur les pratiques envisagées selon la perspective du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, les savoirs expérientiels et les initiatives développées dans les organismes communautaires. Membre étudiante du Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT), elle fait aussi partie du Laboratoire de recherche sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (LADPA).

manon.chamberland.1@ulaval.ca

## Patrice Rodriguez

Ouvrier de la métallurgie pendant plusieurs années, notamment dans l'Est de Montréal, Patrice Rodriguez est actif depuis le début des années 80 dans l'action et la réflexion sur l'exclusion sociale et économique. Il a principalement œuvré à des projets d'insertion par l'économie auprès de jeunes adultes et de familles. Il a travaillé, tant sur le plan local, dans le quartier Hochelaga Maisonneuve, qu'au niveau international. Patrice a co-fondé Le Boulot vers... en 1983 ainsi que le Collectif des entreprises d'insertion du Québec. Il a œuvré par la suite à la reconnaissance et au développement des entreprises d'insertion au niveau national, en conseillant le gouvernement du Québec.

Son regard critique sur les concepts et pratiques guidant la lutte contre l'exclusion sociale l'ont amené à réaliser le documentaire Parole d'excluEs. Tourné au Brésil, en Argentine et au Québec, le film, conçu comme un déclencheur pour susciter des échanges, a été diffusé à plus de soixante reprises dans différents groupes (centres de femmes, organismes d'insertion, CEGEPS, Universités, groupes de solidarité internationale, syndicats, etc.)

Cette démarche de réflexion, documentée et synthétisée, est à la base de la création de l'organisation Parole d'excluEs.

paroledexclus@look.ca

<http://www.parole-dexclus.qc.ca>